TXT AMI

**Appel à manifestation d’intérêt : «Biothérapies en Occitanie»**

**Avec le soutien de la Région Occitanie, la SATT AxLR et la SATT TTT s’associent à la structuration de la filière Biothérapie Innovation Occitanie pour promouvoir l’émergence et la maturation de projets innovants dans le domaine des biothérapies.**

Cet appel à manifestation d’intérêt est ouvert aux chercheurs (voir thématiques éligibles ci-dessous) et praticiens hospitaliers de la région Occitanie affiliés à un laboratoire de recherche académique ou à un établissement public de la région Occitanie ayant confié sa valorisation à AxLR ou à TTT ou qui permet à une des deux SATT d’intervenir.

Toutes les approches de biothérapies innovantes et technologies associées incluses dans cette filière (thérapie génique, thérapie cellulaire, ingénierie cellulaire et tissulaire, biomatériaux, anticorps, etc.) dans les domaines de la Santé humaine (tous domaines confondus) seront éligibles. L’AMI s’adressera également à tout type de transfert (projet de start-up, licence, transfert de savoir-faire, de produits, etc.).

Accompagnement proposé

En fonction de l’avancement du projet, la SATT pourra proposer une feuille de route adaptée pour lavalorisation du projet. La maturation pourra financer une preuve de concept technique et sa valorisation auprès d’industriels. Les montants investis, en fonction de la maturité du projet et de son potentiel économique, pourront aller de 10 k€ à 250 k€.

Informations utiles sur ce dispositif

**ATTENTION, LA DATE LIMITE DE SOUMISSION EST FIXÉE** AU VENDREDI 18 JUIN 2021 À 18 H.

Télécharger :

Présentation de l’AMI

Dossier de candidature

Les résultats seront rendus par e-mail au plus tard le 30 septembre 2021.